

Le mot du Maire

Le 15 mars dernier, en dépit du contexte de la crise sanitaire, une large majorité s'est exprimée en faveur des propositions de la liste « Bien vivre à Giromagny » que j'avais l'honneur de conduire et le 27 mai, après une longue période de confinement qui a quelque peu bloqué nos institutions, le nouveau conseil m'a confié la charge de maire. Ce n'est donc pas sans une certaine émotion que je reprends la plume pour écrire ce premier « mot du maire » dans les colonnes de GIRO.COM, ce bulletin municipal que j'ai créé en avril 2001, voilà donc bientôt 20 ans, pour tenter de tisser un lien régulier entre la municipalité et les citoyens. Après une parenthèse de 4 années, pendant laquelle la rédaction a été reprise avec talent par Elise LAB, l'aventure se poursuit avec ce numéro 206 dont la rédaction a été confiée à Marc ESSELIN-JANNIOT. Au-delà de la forme qui se renouvelle un peu, les rubriques qui vous sont devenues familières sont conservées et la « tribune libre », devenue dans ce numéro « tribune de l'opposition », est réactivée.

Aujourd'hui je mesure la responsabilité qui est devenue la mienne et l'attente de nos concitoyens d'un nouvel élan pour notre cité. En dépit des difficultés particulières du moment, tant au niveau du contexte que de la prise en main des rouages de l'institution, la nouvelle équipe s'est donc attelée à la tâche sans délai. En effet, quelles que soient ses compétences et son dynamisme, la candidature d'une équipe à l'élection municipale ne s'improvise pas. L'équipe majoritaire a donc soigneusement travaillé ses dossiers durant la campagne. Pendant la période de confinement, pendant laquelle elle a été malheureusement tenue à l'écart des affaires, elle a poursuivi son travail de réflexion et votre nouvelle municipalité a donc pu s'engager sans tarder dans l'action ; vous en verrez les prémices dans ce numéro.

Christian Coddet

Quelles orientations en matière d'accompagnement social à Giromagny ?

Dès le mois de septembre, nous allons réaliser une analyse des besoins sociaux. Il s'agira d'observer la population dans sa diversité (personnes âgées, familles, personnes vulnérables...) afin d'identifier les besoins d'aujourd'hui mais aussi anticiper ceux de demain pour construire un plan d'actions.

Le recrutement d'un agent chargé de l'accompagnement social dans le cadre de l'aide à la personne à domicile est en cours d'étude. Ce service permettra d'apporter des aides ponctuelles dans les actes de la vie quotidienne (Accompagnement chez le médecin, courses, petits bricolages, assistance administrative...).

Pendant la période du confinement, une habitante nous a suggéré de développer la solidarité au sein de notre ville : mettre en relation les besoins et les propositions d'aides. Afin de structurer la collecte des données, il est prévu la création d'une plateforme sur le site internet www.giromagny.fr. Les informations seront également relayées sur support papier, panneaux d'affichage.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès à présent vous inscrire dans la démarche (Pour une demande d'aide ou bien pour devenir bénévole) : 03 84 27 14 18 ou mairie@giromagny.fr

Patricia Vuillaumié

Acquisition de la maison Mazarin

Comptant parmi les plus beaux bâtiments de Giromagny, avec son magnifique parc attenant de presque un hectare au cœur de notre commune, la Maison Mazarin a été édifiée en 1562. Elle est l'ancien siège de la justice des mines du comté de Rosemont et revêt une importance capitale dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg que nous devons conduire. Cette maison étant à vendre, il nous tenait à cœur de la faire entrer dans le domaine public afin de la préserver !

Dans sa séance du 06 juin 2020, le conseil municipal a voté le principe du transfert de cette bâtisse dans le domaine public. Après délibération, le conseil a mandaté Monsieur le Maire pour engager des négociations et boucler un plan de financement.

Les consultations effectuées par Monsieur le Maire lui ont permis de disposer des éléments nécessaires pour poursuivre la démarche. Et c'est ainsi qu'il a sollicité et obtenu l'accord du conseil municipal, en séance du 26 juin 2020 pour procéder pour le compte de la commune à l'achat de la maison Mazarin.

Cette opération donnera à la commune la maîtrise d'un élément essentiel pour la rénovation du centre bourg !



Difficile en effet d'imaginer l'avenir du secteur de la Place des Mineurs en le dissociant de celui de la maison Mazarin !

Différentes options sont envisagées pour la valorisation de cet ensemble exceptionnel qui devrait recevoir le Musée de la Mine, actuellement orphelin de ses locaux, ainsi que l'office du tourisme.

Une exploitation partielle du bâtiment sous forme de chambres d'hôtes de prestige, au travers d'un partenariat avec un acteur privé, est également à l'étude.

Enfin, l'ouverture du parc au public en journée sera bien sûr à l'ordre du jour !

Marc Esselin-Janniot

Liaison piétonne du quartier des Planchettes à l'entrée du faubourg de Belfort

En dépit d'une création maintenant ancienne, le quartier des planchettes ne dispose toujours pas d'un accès piétonnier sécurisé au centre-ville. Dans le cadre d'un projet de soutien du département à l'activité des travaux publics pour permettre aux entreprises de passer le cap de la fin d'année 2020, il semble possible d'obtenir une aide du département pour procéder rapidement (avant la fin 2020) à des travaux à dominante de main-d'œuvre locale.

C'est pourquoi, après délibération, le Conseil Municipal a voté le principe d'engager des travaux de réfection de cet accès piétonnier dans la mesure où une aide départementale serait obtenue.

Les travaux envisagés rendent incontournable l'abattage de quatre arbres qui sont par ailleurs en fin de vie.

Monsieur le Maire a proposé que, chaque fois qu'un arbre devrait être abattu dans le cadre d'aménagements urbains, il soit systématiquement replanté deux autres arbres sur la commune. Le Conseil Municipal a voté l'acceptation de ce principe.



Marc Esselin-Janniot

Soutien aux initiatives citoyennes

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges renouvelle son appel à projets « Soutien aux initiatives citoyennes ». C'est la thématique « Participons ensemble aux changements de demain » qui a été retenue pour cette 4ème édition.

Dans ce contexte particulier, le Parc invite les citoyens et citoyennes à créer des projets au plus près de chez eux en expérimentant des actions collectives en lien avec de nouvelles pratiques.

Cet appel à projets offre la possibilité aux groupes d'amis, voisins, collectifs et associations de coconstruire « l'après ». C'est une invitation à mettre en commun ses compétences, connaissances et savoir-faire pour réaliser des idées porteuses de solidarité et d'adaptation aux changements. Pour passer de l'idée au concret, les personnes désireuses peuvent être aidées par le Parc dans la définition de leur projet.

Seuls les projets localisés sur le territoire du Parc, construits collectivement, proposant un changement et possédant un budget global maximum de 5000€, feront l'objet d'un accompagnement technique et/ou financier du Parc des Ballons des Vosges. Les porteurs de projets pourront déposer leurs candidatures jusqu'au 27 septembre 2020.

Infos : j.damlincourt@parc-ballons-vosges.fr

Secrétariat : 03 89 77 90 20

Règlement et dossier de candidature :

www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/categorie/lien-social/

Concours de dressage

Le centre équestre LES PRÈS HEYD de Giromagny organise le dimanche 19 juillet 2020 un concours de Dressage suite aux annonces de la reprise des compétitions officielles à compter du 22 juin 2020 par le ministère des sports et la Fédération Française d'Équitation, tout cela en appliquant les gestes barrières en vigueur et le respect de chacun.



Réouverture de la médiathèque de Giromagny :

Depuis le 22 juin la médiathèque de Giromagny est à nouveau ouverte au public en respectant quelques consignes de sécurité sanitaires :

- Dix personnes maximum peuvent y être accueillies en même temps
- Port du masque obligatoire pour les + de 11 ans
- Lavage des mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition avant d'accéder aux collections
- Les usagers conservent leurs affaires avec eux (veste, sac, etc.)
- Nécessité de distanciation physique. Eviter d'être deux dans le même rayon
- Ne pas s'installer sur place
- Un seul poste informatique public accessible sur réservation pour une demi heure. Priorité aux démarches administratives.

Les parents doivent faire respecter ses règles à leurs enfants.

La médiathèque vous accueillera durant tout l'été aux horaires habituels des vacances :

Lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 18h30

Mercredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 12h

Sandrine Rabasquinho



En juillet et août, les visites libres au Fort Dorsner sont reconduites les mercredi et dimanche de 14h à 18h, dans le respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire pour les plus de douze ans.

En revanche, les contraintes liées à la crise de la Covid-19 ne nous permettent pas d'organiser de visites de nuit à la lampe à pétrole sur cette même période.

Nous ne connaissons pas encore quelles seront les conditions en vigueur lors des journées du patrimoine en septembre. Nous ne pouvons donc communiquer à l'avance sur notre programme.

Lucile Grillon

Orientations générales cœur de ville : mise en place d'un schéma expérimental de circulation

Dans le cadre des actions de restructuration du centre ville qui sont prévues, il apparaît indispensable de définir un schéma de circulation cohérent et solide sur notre commune, et ce dans un délai très bref, avant de passer commande à un maître d'œuvre.

En effet, les aménagements envisagés ne peuvent se concevoir sans prendre en compte la circulation automobile.

Monsieur le Maire propose donc d'établir et tester un nouveau schéma de circulation : La circulation des véhicules au centre de Giromagny doit répondre à plusieurs objectifs dont certains peuvent être plus ou moins contradictoires :

- Assurer le bon fonctionnement de ce carrefour de routes départementales (RD 12, 14, 465) ;
- Assurer l'accès des commerces dans un environnement paisible et sûr pour tous.

Une option optimale semble donc être de séparer le transit (nord-sud et est-ouest) des chalands, des touristes et des habitants. Les grandes lignes de ce schéma de circulation ont été déjà largement discutées en comités restreints et validées par les services du Conseil Départemental (en vert : l'itinéraire « cœur de ville » et en rouge l'itinéraire de transit).



Il s'agit aujourd'hui de le mettre en œuvre rapidement (août-septembre) afin de disposer d'éléments tangibles pour définir ce que devront être les aménagements du centre-ville (Carrefours, largeurs des chaussées, aménagement du stationnement, etc.) et lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre.

Les arrêtés de police portant sur le changement définitif des sens de circulation seront pris ultérieurement et viendront entériner ce schéma de circulation sur le territoire de la commune.

Marc Esselin-Janniot

Fort en Musique

Les éditions 2018 et 2019 de Fort en Musique ont été de belles réussites. L'édition 2020 a été un temps compromise par la crise de la COVID-19. Fort heureusement, le festival pourra finalement se tenir du 13 au 16 août. L'association Fort en Musique, spécialement créée pour cet événement en assure désormais l'organisation.

Au programme cette année :

13 août - Concert découverte pour les jambes courtes (14h30)
13 août - «Une heure avec Ophélie Gaillard» (16h00)
14 août - «Une heure avec Edith Canat de Chizy» (16h00)
14 août - Les formes du vent (18h30 et 20h30)
15 août - «Une heure avec Marie-Christine Barrault» (14h00)
15 août - Concert découverte pour les jambes courtes (15h30)
15 août - Initiation au Tango (16h30)
15 août - les tangos d'Astor (18h30 et 20h30)
16 août - Chut, surprise ! «Nature et découverte» (11h00)
(Départ devant la mairie de Rougemont le Château)
16 août - «le chant des lisières» (16h00) Eglise de Rougemont
Clôture au Golf de Rougemont (Dîner-concert lecture au Restaurant Le Green)

Informations : 06 46 54 38 33 ou Fem@contet.org

Réservations : <http://fortenmusique.com/> ; BELFORT TOURISME ; Office de Tourisme de Giromagny



Dorin Lupéa



Durant l'été 2001, dans le cadre d'une manifestation intitulée « Les forts de l'art » initiée par l'association « La Caponnière », une vingtaine d'artistes ont exposé leurs œuvres dans l'enceinte du fort de Giromagny.

A cette occasion, un artiste Roumain, Dorin LUPEA (né en 1946, décédé en 2012, auteur de plus de 200 œuvres d'art dont plusieurs exposées en France), a été accueilli en résidence à Giromagny pendant 2 mois en vue de la création d'une œuvre monumentale. Les matériaux ont été fournis par la ville qui est devenue propriétaire de l'œuvre.

Cette statue est restée depuis dans la cour centrale du fort, échappant ainsi à la vue du plus grand nombre. Considérant que notre ville ne regorge pas d'œuvres d'art et de singularités, qu'il est peu respectueux d'abandonner sans considération le travail d'un artiste et que cette statue n'a pas sa place dans le fort (Où elle n'est pas réellement mise en valeur et où elle échappe de surcroît à la vue du plus grand nombre), Monsieur le Maire a proposé son « déconfinement » au Conseil Municipal.

Cette proposition a été acceptée, ainsi l'œuvre de Dorin LUPEA rejoindra prochainement un nouvel emplacement à l'entrée de la place du général De Gaulle où elle pourra être appréciée de tous !

Votre nouveau conseil municipal

Ce premier numéro de GIRO COM de la nouvelle mandature est l'occasion de vous présenter votre nouveau conseil municipal !

Monsieur le Maire, Christian Coddet, est entouré de cinq adjoints et de six délégués :

Jean Louis Salort est premier maire adjoint, en charge de la Vie Communale, de la Communication et de la Culture. Il est chargé de répondre aux sollicitations urgentes, d'organiser les services municipaux et de suivre l'ensemble du personnel.

Elisabeth Willemain est seconde maire adjointe, en charge de l'animation commerciale et touristique de notre commune.

Patrick Demouge est troisième maire adjoint, en charge des travaux.

Patricia Vuillaumié est quatrième maire adjointe, en charge de l'action sociale.

André Schnoebelen, est cinquième maire adjoint, en charge de la jeunesse et des sports.

Barabara Natter est conseillère municipale déléguée à l'organisation des cérémonies mémorielles et protocolaires.

Marc Esselin-Janniot est conseiller municipal délégué à la communication institutionnelle.

Christian Orlandi est conseiller municipal délégué à l'animation commerciale.

Christophe Dunez est conseiller municipal délégué aux forêts.

Liliane Bros - Zeller est conseillère municipale déléguée au suivi de l'action sociale de terrain.

Marina Aerens est conseillère municipale déléguée aux aménagements sportifs.

Isabelle Duvergey, Jacques Monnin, Francine Van Camp, Louis Marline, Ayse Yazicioglu, Christelle Janniot et Pascal Di Caterina sont conseillers municipaux.

Christophe Gillet, Charlene Didier, Mathieu Crevoisier et Gilles Druelle sont conseillers municipaux d'opposition.

Centre Communal d'Action Sociale

Le nouveau CCAS est installé depuis le mardi 7 juillet 2020.

Les membres élus du conseil municipal sont :

- Patricia Vuillaumié
- Christelle Janniot
- Liliane Bros-Zeller
- Isabelle Duvergey
- Mathieu Crevoisier

Les membres nommés, représentant la société civile, sont :

- M. François Levêque (UDAF 90)
- Mme Isabelle Ponceot (C.S.C «La haute savoureuse»)
- Mme Lidwine Vienne (Maison de retraite St Joseph)
- Mme Janick Noël (FNATH)
- Mme Jacqueline Michel (Association des retraités du Territoire de Belfort)

Aides à la rénovation des logements

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat se poursuit sur le territoire de la Communauté de communes des Vosges du Sud.

La Communauté de communes des Vosges du Sud, la Ville de Giromagny, l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département du Territoire de Belfort, la Caisse des dépôts et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ont décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat depuis le mois d'avril 2016 et qui se poursuivra jusqu'en décembre 2021.

Le périmètre d'intervention de l'opération recouvre une partie du territoire communautaire. Les communes bénéficiaires sont : Auxelles-Bas, Auxelles-Haut, Chaux, Giromagny, Lachapelle-sous-Chaux, Lepuix, Rougegoutte et Vescemont. Néanmoins, l'ensemble des communes de la CCVS peuvent également bénéficier d'aides à la rénovation.

Dans le cadre de ce Programme, la communauté de communes a choisi l'opérateur URBAM CONSEIL pour réaliser les diagnostics et proposer un accompagnement technique, administratif et financier des propriétaires (aide au choix des travaux efficaces, contrôle des devis, etc., ainsi que l'assistance au montage des dossiers).

Cet accompagnement est gratuit et sans engagement et vous permet d'optimiser votre dossier.

Les volets d'action sont les suivants :

- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
- La précarité énergétique,
- L'aide au maintien au domicile, aide à l'autonomie,
- La remise sur le marché de logements vacants et/ou dégradés et la rénovation de façades, notamment dans le centre-bourg de Giromagny.

Les aides de l'Anah sont mobilisables, ainsi que des aides complémentaires de la Ville de Giromagny au sein d'un périmètre privilégié, du Département, des aides des Caisses de retraite et d'autres dispositifs.

Le bilan des 5 premières années et très positif (2016-2020) :

- Le soutien à l'économie locale avec près de 2 millions d'euros de travaux TTC qui ont profité aux artisans et aux entreprises implantées sur le territoire,
- Près de 100 dossiers engagés,
- Plus de 870 000 euros d'aides attribuées par l'Anah, la Ville de Giromagny, la Région, le Conseil départemental, les caisses de retraite.

Les dossiers financés peuvent concerner la résidence principale des propriétaires, les logements loués ou les logements inoccupés qui seront destinés à la location, sous certaines conditions.

Propriétaire ou futur propriétaire de votre logement, d'un logement locatif (ou vacant), vous pouvez bénéficier des aides de l'OPAH pour le(s) rénover.

Propriétaires, en 2020, renseignez-vous à l'une ou l'autre de ces permanences organisées à la Mairie de Giromagny :

- Mercredi 2 septembre de 13h00 à 15h00,
- Mercredi 23 septembre de 10h30 à 12h30,
- Mercredi 7 octobre de 13h00 à 15h00,
- Mercredi 21 octobre de 10h30 à 12h30,
- Mercredi 4 novembre de 13h00 à 15h00,
- Mercredi 25 novembre de 10h30 à 12h30,
- Mercredi 9 décembre de 13h00 à 15h00,

URBAM CONSEIL est l'équipe qui se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande.

Vous pouvez sans aucun engagement demander l'intervention gratuite de ses techniciens.

Contacts :

Catherine SIMON est l'animatrice de l'opération : 06 70 16 15 04

Olivier SCHMITT, chargé de mission : 03 84 27 62 15

Mail : olivier.schmitt@ccvosgesdusud.fr



Appel à volontaires

Vous aimez bricoler ou jardiner ?

Les Bricolos et les Canaris (Fleurissement) lancent un appel à volontaires pour étoffer leurs effectifs et poursuivre leur travail sur notre commune.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître et s'inscrire en mairie.

Ecole de football du FC Giro-Lepuix

L'école de football accueille tous les enfants (garçons et filles à partir de 5 ans) qui souhaitent s'amuser et pratiquer un sport collectif dans de bonnes conditions. En effet, avant tout le football rime avec plaisir !

Nous sommes le seul club du Nord du Département à être labellisé pour son école de foot aussi bien pour sa section Jeunes que pour sa section Féminine (Label Espoir pour les garçons et Label Bronze pour les filles).

Nous dispensons tout au long de l'année des entraînements structurés avec des éducateurs, dirigeants et accompagnateurs diplômés. Le tout supervisé par un Responsable Technique. Nous sommes également le seul club à disposer dans sa structure d'un entraîneur des gardiens diplômé.

Pour cette nouvelle saison qui s'annonce, voici 2 offres à ne pas manquer :

Offre Parrainage : Le coup double ! 1 nouveau licencié + 1 enfant déjà inscrit au FCGL = -20 € pour tous les 2 !

Offre Section Féminine : Le foot féminin au FC GIRO LEPUIX c'est gratuit ! Prise en charge intégrale de la licence pour toute nouvelle licenciée !

Contact : 06 87 38 94 13 ou thierry_conrad@hotmail.com

Programmation saison 2020/2021 :

Catégorie U7 (enfants âgés de 5 à 6 ans) :

Entraînement les mercredis de 14h à 15h30 au stade de Giromagny

Catégorie U9 (enfants âgés de 7 à 8 ans) :

Entraînement les mercredis de 16h à 17h30 au stade de Giromagny

Catégorie U11 (enfants âgés de 9 à 10 ans) :

Entraînement les mercredis de 14h à 15h30 (à confirmer) et les vendredis de 18h à 19h30 au stade de Lepuix

Catégorie U13 (enfants âgés de 11 à 12 ans) :

Entraînement les mercredis de 17h30 à 19h et les vendredis de 18h à 19h30 au stade de Lepuix

Gardiens de but : aux mêmes horaires que les sections U11 et U13

Catégorie Féminine (enfants de 5 à 12 ans) : entraînement les lundis de 17h30 à 19h et les mercredis de 14h à 15h30 au stade de Giromagny

La reprise des entraînements aura lieu à la prochaine rentrée scolaire c'est à dire début septembre 2020.

Thierry Conrad

Attention aux noyades accidentelles : adoptez les bons reflexes lors des baignades !

Plusieurs cas de noyades ont été signalés en période pré-estivale, impliquant notamment des jeunes enfants lors de baignades en piscines privées.

Ces événements mettent en évidence l'importance de la prévention et de la vigilance face à des accidents qui touchent toutes les catégories d'âge et tous les milieux (mer, piscine, lacs et rivières) et qui sont, pour la plupart, évitables. Les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Avec l'arrivée des beaux jours et des premières chaleurs, les ministères chargés de la Santé et des Sports rappellent les conseils pratiques et comportements à adopter pour se baigner sans danger. En effet, les pics de noyades estivales sont davantage observés pendant les week-ends, particulièrement en période de vacances, et pendant les périodes de fortes chaleurs.

POUR VOUS Baigner EN TOUTE SECURITE, EN TOUT LIEU :

- Apprenez tous à nager
- Baignez-vous toujours avec vos enfants
- Choisissez les zones de baignade surveillées
- Respectez les interdictions de baignade
- Prenez compte de votre état de forme
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade

EN PISCINE, SURVEILLEZ VOS ENFANTS EN PERMANENCE :

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance :

- Baignez-vous en même temps que vos enfants ou désignez un seul adulte responsable de la surveillance
- Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne
- Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette
- Ne vous absentez pas, même quelques instants
- Soyez particulièrement vigilants lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

EN MER :

- Nagez dans les zones de baignade surveillées
- Nagez accompagné ou en signalant votre lieu de baignade
- Nagez avec une bouée de nage en eau libre
- Nagez le long du rivage

Le ministère des Sports rappelle l'importance de l'apprentissage de la natation comme moyen d'éviter la noyade.

Pour les plus petits, le ministère des Sports propose une série de tutoriels gratuits et ludiques qui permettent aux parents de familiariser leurs enfants aux bases de l'aisance aquatique :

<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

Giropratique

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

ENEDIS : 09 72 67 50 90

GRDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des Eaux : 03 84 29 50 19

CCVS Assainissement : 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 3237

Médecin de garde : 3966

Contacts internet à disposition :

mairie@giromagny.fr

En juillet août

Jeudi 16/07	Don du sang de 14 à 19 heures à la salle des fêtes de la mairie.
Mardi 28/07	Déchetterie mobile de 12 à 19 heures au Stade Edouard Travers.
Du 13 au 16/08	Festival «Fort en Musique» organisé au Fort Dorsner.
Dim. 30/08	Enduro VTT (Voir ci-contre)

Domicile 90 recrute :

Domicile 90 recrute sur le secteur Giromagny des aides à domicile et aides soignantes. Téléphone : 03 84 28 08 80

Site web : <https://www.domicile90.org>

Plan canicule :

Les personnes âgées, isolées, dépendantes ou en situation de handicap peuvent se faire connaître auprès du CCAS pour figurer sur un registre afin que les services de la mairie puissent les contacter en cas de vague de fortes chaleurs.

03 84 27 14 18 ou mairie@giromagny.fr

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : <http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet
Rédaction et mise en page : Marc Esselin-Janniot
Impression : Belfort 2S Impression
Distribution : mairie de Giromagny
1800 exemplaires - N° 206 - Dépôt légal 07-2020



Rendez-vous en septembre !

Après plusieurs mois d'interruption en raison du contexte sanitaire, la reprise des activités au Théâtre du Pilier aura lieu en septembre.

Sylvie Genest

Révision du PPRI de la Savoureuse

Dans le cadre des études de révision-extension du plan de prévention des risques d'inondation de la Savoureuse, du Rhône et de la Rosemontoise, une phase de concertation de la population avait été organisée par les services de l'État.

Cependant, au regard du contexte sanitaire liées à la pandémie de COVID-19, cette phase, prévue du 7 mai au 15 juin 2020, a dû être reportée.

Eu égard à la fin de l'état d'urgence sanitaire, la phase de concertation publique est de nouveau planifiée.

Les permanences se tiendront le vendredi 17 juillet de 09h à 14h et le mercredi 22 juillet de 14h à 19h à la Communauté de Communes des Vosges du Sud à Giromagny.

Bike club Giromagny

Le Bike club Giromagny organise le dimanche 30 août 2020 son 9ème «Enduro VTT de Giromagny». Le départ aura lieu à 8 h 30 à la Gentiane au Ballon d'Alsace et l'arrivée rue des casernes à Giromagny aux alentours de 14 h.

Site internet : <http://club.quomodo.com/bike-club-giromagny/>

Tribune de l'opposition

Quelles sont les réelles intentions de la nouvelle majorité ?

Le commerce et le tourisme sont des compétences de la communauté de commune ce qui n'a pas empêché le maire de nommer une 2ème adjointe et un délégué à l'animation commerciale payés par les Giromagniens ! Pour quels objectifs et quels résultats ?

On sait qu'il y a des élus commerçants dans cette nouvelle majorité et on peut se poser la question de leurs réelles intentions ?

Le maire finit par expliquer qu'il s'agit de correspondants locaux, pour prendre des décisions rapides comme « l'agrandissement de terrasses » qui nécessitent tout de même 2 élus de premier plan alors que les finances sont concentrées dans les mains de ce dernier !

Un élu de la majorité parle de la sécurité dans le square du paradis des loups, Monsieur Coddet le remercie pour la question sans apporter de réponse ?...

Les premières délibérations mises à l'ordre du jour de ce conseil sont également très révélatrices du ton qui est donné : on agit et on réfléchit après !

On parle de la statue d'un sculpteur roumain déplacée du Fort Dorsner dans le rond-point de l'intermarché : on ne voit pas le degré d'urgence et de priorité pour ce 1er conseil (qui n'est d'ailleurs pas chiffré ?) la majorité n'est pas d'accord entre elle, le maire nous explique qu'il veut marquer les esprits ! Nous sommes vraiment dans le coup d'éclat !

Pierre-Jules Stahl a dit : « La réflexion qui vient après l'action, arrive trop tard et mal à propos, avec ses regrets inutiles »

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier et Gilles Druelle